



## Délai préfectoral pour récupérer permis de conduire

-----  
Par Ofencer29350

Bonjour,

J'ai repassé mon code après invalidation de mon permis de conduire, et fait les démarches sur ANTS.

J'ai le papier remis après obtention du code (je n'avais pas à repasser la conduite).

Je suis en attente depuis le 10 octobre et je m'inquiète de ne pas recevoir mon précieux permis, l'attestation n'étant valable que 4 mois....